



AAP 2023 Sciences en société et en territoire

Initiative d'excellence - « Université & Cité»

L'Université de Strasbourg est engagée, comme acteur ouvert sur la cité, à diffuser la culture scientifique, à favoriser le partage des savoirs, à stimuler la créativité et la création artistique, à dynamiser la vie des campus et à valoriser son patrimoine scientifique. Affirmant fortement la responsabilité sociale et sociétale qu'elle assume, elle s'attache à favoriser le débat public sur les sujets de science et de société, à renforcer ses liens avec les territoires, ruraux et urbains, et à soutenir les actions engagées et citoyennes de l'ensemble de sa communauté.

L'ensemble de ces actions de notre université est soutenu par le levier « Université & Cité » de notre Initiative d'Excellence (IdEx). Ce levier propose un appel **Sciences en société et en territoire** qui a vocation à contribuer à l'attractivité et au rayonnement de notre université en soutenant l'organisation de rencontres avec différents types de publics sur des questions scientifiques.

Cet appel vise à soutenir les projets des enseignants-chercheurs, des composantes, des unités de recherche et des services, qui poursuivraient au moins l'un des objectifs suivants :

- Développer une politique d'ouverture de la science en direction de tous les publics et de tous les territoires;
- Contribuer au dialogue science-société au travers de modalités de médiation variées et en tissant des liens étroits avec les acteurs locaux et la société civile ;
- Valoriser le patrimoine universitaire et les collections dans le but d'en faire des outils adaptés aux techniques modernes de la diffusion du savoir ;
- Encourager la créativité par l'invitation régulière d'artistes et d'intellectuels en lien avec la formation et la recherche ;
- Diversifier les lieux et les temps de rencontre pour mieux associer tous nos campus ;
- Améliorer la qualité de vie sur le campus, particulièrement celle des étudiants;
- Promouvoir des actions de solidarité en direction de la communauté universitaire.

Cet appel vise à promouvoir le dialogue entre science et société avec une attention particulière accordée aux projets se déroulant en dehors de Strasbourg. Il s'agit de soutenir tous les formats qui permettent d'amener la science à un public hors universitaire sur le campus ou en-dehors.

<u>Ci-dessous le type de projet soutenu dans le cadre de cet appel</u> (liste non exhaustive) :

- Débats citoyens ;
- Projections-débat;
- Cycle de conférences;
- Expositions;
- Manifestation culturelle en lien avec la formation et la recherche ;
- Actions de médiation.

NB : les journées d'étude, ateliers de recherche et écoles d'été ne sont pas éligibles en tant que tels à cet appel à projets.

En revanche, les manifestations culturelles organisées dans le cadre d'un colloque ou à l'occasion d'une journée d'étude sont éligibles à condition qu'elles s'adressent aussi à un public hors universitaire.

Descriptif AAP Sciences en société et en territoire - IdEx U2C 2023

Les projets soutenus devront répondre aux critères suivants :

- Être portés par des enseignants-chercheurs et en collaboration avec des partenaires extérieurs;
- Diffuser, valoriser et rendre plus visibles les résultats de la recherche ;
- Promouvoir le dialogue entre science et société dans l'un des objectifs et l'une des modalités rappelées cidessus ;
- Aller à la rencontre de divers publics via l'organisation de manifestations sur les campus ou en-dehors*;
- S'appuyer sur les forces du site universitaire strasbourgeois (recherche, formation, dynamisme de la vie culturelle et scientifique du campus, richesse du patrimoine historique, scientifique et culturel de notre université);
- Se positionner dans une approche novatrice ou amplificatrice.

Financement

Le cofinancement IdEx sera de maximum 85% du budget prévisionnel. Le financement sollicité est d'un montant minimum de 2000€. La subvention est de l'ordre de 2000€ à 8 000€, jusqu'à 12k€ pour un projet d'ampleur. Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du budget 2023 de l'IdEx et portera prioritairement sur les **dépenses réalisables en 2023 voire en 2024 pour la deuxième session.** Cet appel vise à soutenir une dizaine d'initiatives. Les financements ainsi obtenus seront soumis aux règles de suivi de l'IdEx.

Dossier de candidature

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen du dossier téléchargeable depuis <u>le site de l'université.</u>

Nous invitons les porteurs de projet à formaliser les partenariats avant le dépôt d'un dossier de candidature et à indiquer les cofinancements obtenus. Il est recommandé de contacter les services internes concernés par le domaine, dès la phase de conception. Il est demandé aux porteurs de joindre en annexes du dossier de candidature, une lettre d'engagement du directeur de la structure porteuse. Pour les principaux partenaires du projet, une lettre de soutien du responsable de la structure est à fournir.

Procédure d'examen des projets

Dépôt d'un dossier de candidature selon le calendrier ci-dessous :

• Un exemplaire du dossier au format docx (ou pdf) devra être envoyé par courriel à : l.oberle@unistra.fr
Vérification de l'éligibilité des projets déposés et présélection des projets à auditionner la semaine suivant le dépôt du dossier de candidature.

Le Comité présidé par le Vice-Président auditionne les porteurs des projets présélectionnés environ 3 à 6 semaines après le dépôt du dossier.

Calendrier

$\mathbf{1}^{\text{ere}}$ édition :

- Clôture de l'appel : lundi 17 avril 2023
- Sélection des projets par le comité de suivi : environ 3 à 6 semaines après le dépôt du dossier (présélection puis auditions de 10-15 min).

2ème édition:

- Clôture de l'appel : mercredi 27 septembre 2023
- Sélection des projets par le comité de suivi : environ 3 à 6 semaines après le dépôt du dossier (présélection puis auditions de 10-15 min).